



PRÉFET DE L'ORNE

**Contact presse :**

Bureau de la Communication

Interministérielle

02.33.80.62.05

[pref-communication@orne.gouv.fr](mailto:pref-communication@orne.gouv.fr)

Alençon, le 4 février 2015

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Appel à projets pour la commémoration du 70<sup>e</sup> anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale**

En 2015, une homologation pourra être accordée aux projets visant à commémorer le 70<sup>e</sup> anniversaire de 1945, année d'achèvement de la seconde guerre mondiale

Cette homologation valorisera les projets s'inscrivant dans le cadre des thématiques retenues au plan national :

- l'achèvement de la libération du territoire national ;
- la libération du camp d'Auschwitz et la découverte de la réalité de la Shoah ;
- le retour des déportés des camps de concentration ;
- le retour des prisonniers de guerre et des requis du STO ;
- la victoire sur le nazisme, le 8 mai 1945 ;
- la victoire dans le Pacifique, le 2 septembre 1945.

L'homologation est un gage de reconnaissance par l'État de la qualité et du sérieux des actions proposées. Comme en 2014, les projets homologués pourront obtenir le logo officiel et seront présentés sur le site internet national : [www.le70e.fr](http://www.le70e.fr) .

Les demandes d'homologation doivent être adressées dans les meilleurs délais au service départemental de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre. L'ONACVG fera suivre pour examen et décision au comité départemental d'homologation placé sous l'autorité du sous-préfet d'Argentan mandaté par de Madame le préfet pour la représenter.

**Contact :**

Office national des anciens combattants et victimes de guerre

Service départemental de l'Orne

45 rue de la demi-lune

B.P. 120

61004 ALENÇON Cedex

Tél : 02 33 81 44 30

Courriel : [sd61@onacvg.fr](mailto:sd61@onacvg.fr)